PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE SÉANCE STATUTAIRE TENUE LE 21 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance statutaire du mercredi, 21 décembre 2011, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 20 h 00.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers:

Roger Dion Daniel Blais
Hélène Pelchat Guylaine Blais
Éric Blanchette Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités:

- 1. Adoption des prévisions budgétaires 2012 ;
- 2. Adoption du programme triennal des immobilisations ;
- 3. Période de questions;
- 4. Clôture et levée de la séance.

2011-12-427 <u>1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012</u>

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal obligent les municipalités à préparer et à adopter un budget pour le prochain exercice financier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore prévoit effectuer des dépenses équivalentes aux revenus pour l'année 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2012 :

REVENUS

Taxes générales	2	873 379 \$
Paiements tenant lieu de taxes		38 638 \$
Autres revenus		184 309 \$
Transferts		174 050 \$
Produits de cession		25 000 \$
Amortissement		476 950 \$
Affectations		26 029 \$

TOTAL DES REVENUS

<u>3 798 355</u> \$

CHARGES

Administration générale	555 080 \$
Sécurité publique	451 785 \$

Transport	697 851 \$
Hygiène du milieu	414 725 \$
Santé et bien-être	23 189 \$
Aménagement, urbanisme et développen	nent 135 204 \$
Loisirs et culture	321 810 \$
Frais de financement	221 784 \$
Amortissement	476 950 \$
Financement à long terme	229 930 \$
Fonds de roulement	40 694 \$
Immobilisations	229 353 \$

TOTAL DES CHARGES

<u>3 798 355</u> \$

Adoptée

2011-12-428 2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal obligent les municipalités à adopter un programme triennal des immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

ATTENDU QUE le programme doit être divisé en phases annuelles et qu'il doit être détaillé pour la période qui lui est coïncidente ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ROGER DION, APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte le programme triennal des immobilisations suivant pour les années 2012, 2013 et 2014 :

<u>2012</u>

Logiciel	3 000 \$
Asphalte mécanisé	100 000 \$
Rang Grande-Ligne est – pulvérisation et rechargement	50 000 \$
Rue Ste-Geneviève sud – ponceau	10 000 \$
Réseaux d'aqueduc et égouts, piste cyclable, étang – hon. prof.	20 000 \$
Parc industriel – nouvelle rue	15 000 \$
Domaine – Phase 3 – hon. prof.	10 000 \$
Parc Brochu-Châtigny – agrandissement	10 000 \$
Aréna – système de réfrigération – hon. prof.	11 353 \$

229 353 \$

<u>2013</u>

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Route Coulombe est (2e partie) – asphalte	50 000 \$
Rue Fortier - asphalte	75 000 \$
Rue Ste-Geneviève sud - asphalte	50 000 \$
Rang de la Grande-Ligne ouest - asphalte	150 000 \$
Rang de la Grande-Ligne est - asphalte	150 000 \$
Rang St-Laurent - asphalte	100 000 \$
Rang St-Pierre nord - asphalte	50 000 \$
Rang de la Rivière sud - asphalte	200 000 \$
Route Haman - rechargement ou asphalte recyclé	100 000 \$
Route Larose sud - rechargement ou asphalte recyclé	150 000 \$
Route Larose nord - rechargement ou asphalte recyclé	150 000 \$
Route Maranda - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Rang de la Grande-Ligne ouest - ponceau	70 000 \$
Parc industriel - nouvelle rue	15 000 \$

Conseil sans papier Parc de l'Aréna - bancs et balançoires Aréna - mise aux normes du système de réfrigération Salle amicale - fenêtres, portes, plancher, etc. Garage municipal - recouvrement extérieur et agrandissement Centre municipal - réaménagement de locaux Camion d'unité d'urgence Camion de voirie Points d'eau Couture et Parent - borne sèche	15 000 \$ 15 300 \$ 13 647 \$ 212 000 \$ 410 000 \$ 100 000 \$ 270 000 \$ 30 000 \$ 40 000 \$
Gaz Métro	250 000 \$
	<u>2 790 947</u> \$
<u>2014</u>	
Asphalte mécanisé Rues du village - asphalte Rues du Menuisier et du Soudeur - asphalte Rue Ste-Geneviève nord (1 ^{re} partie) - trottoirs	100 000 \$ 300 000 \$ 100 000 \$ 11 000 \$
Rue Ste-Geneviève nord (2 ^e partie) - trottoirs	10 000 \$

<u>Adoptée</u>

235 000 \$

756 000 \$

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Point d'eau Couture - barrage

Aucune question.

4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE 2011-12-429

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 20 H 15.

Adopté ce	2012.	
1	_	

Louise Trachy, g.m.a. Réal Turgeon, Maire Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal	Turgeon,
Mair	e
